

Le collectif Mobilité66* communique

(15 novembre 2018)

**Le collectif Mobilité66 regroupe les associations Alternatiba66, Vélo en Têt, Train en Têt, Usagers de la ligne Perpignan-Port Bou*



Oui à une Transition écologique plus juste

L'urgence climatique nécessite une politique de Transition écologique volontariste visant à contenir les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, conformément à l'accord de Paris.

La fiscalité écologique et notamment la taxe carbone font l'objet de nombreuses exonérations qui en réduisent l'efficacité. De plus, ces ressources n'ont que très partiellement été affectées au financement de la transition énergétique. Nous sommes aujourd'hui dans une situation qui aurait pu être anticipée et ainsi évitée.

Face aux enjeux environnementaux et de santé publique, la fiscalité peut être un outil de financement de la transition écologique, à condition qu'elle s'accompagne d'un fond de solidarité.

Utiliser une fiscalité pour inciter la société à réduire sa consommation d'énergie fossile n'a de sens que, si parallèlement, ces ressources financent le développement massif des transports en commun, des aménagements pour un usage quotidien du vélo, la réfection de l'habitat énergivore, un réaménagement du territoire rapprochant les lieux de vie des lieux de travail, des loisirs et des services.

Des mesures réglementaires garantissant une plus grande justice sociale, se doivent de compléter ce dispositif. Par exemple : contribution de l'État à une gratuité totale ou partielle des modes de transports collectif en zone urbaine et périurbaine ; rénover le Bonus-Malus pour dissuader l'achat des voitures neuves les plus émettrices de gaz à effet de serre.

Pour s'inscrire dans cette évolution incontournable et en accompagnement des mesures nationales, nous demandons que les pouvoirs publics locaux mettent en œuvre les mesures suivantes :

- renforcer les lignes de bus de l'agglomération (fréquence, rapidité) notamment en réalisant les lignes de bus en site propre ;
- remettre en service la ligne SNCF Perpignan-Villefranche, et organiser une desserte compatible avec les horaires de travail des usagers sur l'ensemble des lignes locales ;
- prendre l'avis des citoyens pour adapter l'usage des transports en commun aux besoins de plus grand nombre ;
- développer les aménagements cyclables et les solutions de stationnement sécurisées pour les vélos, notamment à la gare et place de Catalogne pour faciliter l'intermodalité ;
- stopper le développement des zones commerciales périphériques de l'agglomération ;
- favoriser le commerce de proximité et les circuits courts.